



**PRÉFET
DE L'ISÈRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DOSSIER DE PRESSE

14 JUILLET 2022



14 juillet 2022

Place Paul Mistral

PROGRAMMATION

A PARTIR DE 9H

Accueil du public Parc Paul-Mistral (côté Vasque olympique)

10H30

Début de la cérémonie

12H00

Défilé à pied et motorisé

12 H30

Clôture de la cérémonie

PRÉSENTATION DES TROUPES



GROUPEMENT DE GENDARMERIE DE L'ISÈRE



Le Groupement de l'Isère est l'échelon de commandement de la Gendarmerie au niveau du département.

Il représente 1600 hommes et femmes d'active ou personnels civils, renforcés par les réserves opérationnelles et citoyenne.

Les gendarmes assurent au quotidien des missions de sécurité publique générale, de protection des personnes et des biens, de secours et d'assistance aux personnes.

Le Groupement est subdivisé en sept compagnies : Grenoble, Bourgoin-Jallieu, La Mure, La Tour-du-Pin, Meylan, Saint-Marcellin et Vienne.

On retrouve également un escadron départemental de sécurité routière, deux pelotons spécialisés de protection de la gendarmerie et un peloton de gendarmerie de haute montagne.

Avec ses 450 personnels, la réserve opérationnelle renforce au quotidien l'action des unités.

Gendarmerie
n a t i o n a l e

7E BATAILLON DE CHASSEURS ALPINS



Créé en 1840 par le Duc d'Orléans, le 7e BCA devient une unité alpine en 1888. Il participe aux grandes campagnes militaires dont les deux conflits mondiaux où il s'illustre notamment dans les Vosges en 1915 et dans les Alpes face aux Italiens en 1940 puis face aux Allemands en 1944 - 1945.

Aujourd'hui, le 7e BCA est implanté à Varcès en Isère depuis 10 ans. Il est commandé par le colonel Erwan Le Calvez.

Appartenant à la 27e Brigade d'infanterie de montagne, le 7e BCA est une unité d'infanterie spécialisée dans le combat en montagne, savoir-faire qui exige rusticité, résistance, autonomie, adaptation aux conditions extrêmes, cohésion et sang-froid.

L'entraînement du bataillon est permanent et exigeant, pour maîtriser le combat de l'infanterie légère et motorisée, sur les terrains accidentés, montagneux voire urbains, par conditions climatiques extrêmes.

Il propose un cursus de formation montagne complet qui permet à tous d'obtenir le brevet d'alpiniste et de skieur militaire ou d'accéder au chef de détachement de haute montagne pour les plus qualifiés.

Pour la préparation opérationnelle de ses unités, le 7e BCA dispose de plusieurs postes militaires de montagne dans le Briançonnais et d'un camp d'entraînement spécifique situé à Chambaran.

93E RÉGIMENT D'ARTILLERIE DE MONTAGNE



Formé le 1er Janvier 1924 à Grenoble, le 93e RAM est l'héritier des batteries alpines et du 1er régiment d'artillerie de montagne, inscrivant ainsi dans les plis de son étendard le nom de batailles : Maroc 1912-1913, Champagne 1915, Dobropolje 1918, et Afrique du Nord 1952-1962.

En 1940, il participe à la victoire de l'armée des Alpes, « armée invaincue ». Recrée en 1944 à partir des maquis alpins, il livre victorieusement en 1945 les combats les plus hauts d'Europe au col du Midi, à 3595 mètres d'altitude.

De juillet 1945 à juin 1948, le régiment fait partie des troupes d'occupation en Autriche. De retour à Grenoble le 1er juillet 1948, il participe de 1955 à 1962 aux opérations de maintien de l'ordre en Algérie.

Le régiment s'installe à Varcès en 1977. De novembre 2008 à avril 2012, il engage sa batterie en Afghanistan. Quatre des siens sont morts pour la France en Afghanistan en 2012.

De juin à octobre 2017, dans le cadre de l'opération Chammal, le groupement tactique artillerie armé par le 93e régiment d'artillerie de montagne a été engagé en appui de la manœuvre offensive des forces irakiennes contre Daesh dans le Nord de l'Irak.

Le régiment a tout récemment projeté ses détachements en Roumanie, en Estonie et au Mali.

27E COMPAGNIE DE COMMANDEMENT ET DE TRANSMISSIONS DE MONTAGNE



Créée en 1946 en Afrique du Nord, la 77e compagnie de transmissions (77e CT) est recréée le 1er août 1955 à Grenoble par changement d'appellation.

Une nouvelle 77e compagnie de transmissions est créée le 1er avril 1963 à Grenoble. Elle constitue désormais l'unité de transmissions de la 27e brigade alpine. A la fusion des deux brigades alpines qui forment la 27e division alpine en 1977, la 77e CT devient progressivement la 27e compagnie de transmissions (27e CT).

En dépit de ses nombreuses restructurations, la 27e CCTM a rempli les missions les plus diverses. Elle a assuré la couverture radio des Jeux Olympiques de 1968 à Grenoble puis ceux de 1992 à Albertville, souvent dans des conditions difficiles.

Au sein de la 27e division d'infanterie de montagne, puis de la 27e Brigade d'infanterie de montagne, la 27e CCTM fournit de nombreux éléments sur les théâtres d'opérations extérieures. Elle a notamment été engagée au Liban, puis en Somalie sur l'opération Libage, en ex-Yougoslavie et au Kosovo, au Tchad, en Côte d'Ivoire, en Afghanistan, en Bande Sahélo-Saharienne, ou encore en Roumanie en 2022.

Ces multiples engagements permettent à la 27e CCTM de renforcer ses capacités d'adaptation dans des contextes opérationnels toujours différents et toujours plus exigeants pour les Transmetteurs qui savent allier efficacité, technique et compétence militaire, fidèle à la devise : « Toujours la plus haute ! »

7E RÉGIMENT DU MATÉRIEL



Fort des compétences techniques de ses 900 personnes (70 % de militaires et de 30 % de civils), le 7e RMA est dépositaire d'une mission de maintenance opérationnelle qu'il exerce aussi bien au quotidien dans les ateliers que dans un contexte opérationnel en manœuvre ou en opération extérieure.

Pour assurer cette mission de maintenance des matériels du ministère de la défense, le 7e RMA est subordonné au service de la maintenance industrielle terrestre (SMITer).

Ainsi, le 7e RMA est chargé au niveau régional du soutien du matériel des formations de l'armée de Terre stationnées en Rhône-Alpes.

Cela représente 26 formations ou organismes, appartenant notamment à la 27e Brigade d'infanterie de montagne (27e BIM).

Aujourd'hui, le régiment participe à toutes les opérations extérieures dans lesquelles l'armée de terre est engagée, ainsi qu'à de nombreuses missions de courte durée dans le cadre des forces de présence, ou pour renforcer les unités pré-positionnées dans les DOM-TOM.

GROUPEMENT DE SOUTIEN



Le groupement de soutien de la base de défense de Grenoble-Anncery-Chambéry est un organisme interarmées relevant du service du commissariat des armées.

Cette formation administrative a été créée en janvier 2011. Le groupement a pour mission de soutenir les unités militaires, corps et organismes, stationnés dans les trois départements des Alpes du nord (Isère, Savoie et Haute-Savoie). Il est commandé depuis le 8 juillet 2021 par le commissaire en chef de seconde classe Maxime Calvet.

Le GSBdD est présent au plus proche des formations soutenues. La portion centrale est située à Varcès au quartier de Reyniès.

En proximité immédiate des formations soutenues et des usagers, les pôles mettent en œuvre les prestations de soutien.

Ils visent une optimisation permanente de la satisfaction de son périmètre de soutien. Intégrant des structures de production, les pôles contiennent également un bureau contrôle de prestations.

ÉCOLE DES PUPILLES DE L'AIR ET DE L'ESPACE



L'École des pupilles de l'Air et de l'Espace est le seul lycée de la Défense de l'armée de l'Air et de l'Espace.

Créé en 1941 pour venir en aide aux familles de l'aéronautique militaire et civile, l'École des pupilles de l'Air et de l'Espace trouve sa vocation sociale dès sa création.

Implantée à Montbonnot-Saint-Martin, elle accueille chaque année près de 750 élèves dont 600 internes.

L'École des pupilles de l'Air et de l'Espace propose des formations diverses et variées, du collège aux classes préparatoires scientifiques.

Elle porte le nom de tradition « Élève Jacques Lorenzi » qui fut le premier élève de l'école « mort pour la France », lors des combats de la Libération de Paris en août 1944 à Aubervilliers.



PRÉPARATION MILITAIRE MARINE



Les préparations militaires marines ont été créées en 1971. Il en existe deux en Isère (Grenoble et Vienne) pour plus de 80 centres sur le territoire métropolitain et trois Outre-mer. Plus de 3000 jeunes sont formés chaque année ; ils peuvent par la suite s'engager dans la Marine ou déposer un dossier pour intégrer la réserve opérationnelle.

La Promotion 2021-2022 de la Préparation Militaire Marine de Grenoble compte 40 jeunes dont 18 filles.

Les jeunes stagiaires des PMM ont entre 16 et 21 ans. Ils effectuent leur formation durant une quinzaine de samedis dans le centre de PMM mais aussi une période bloquée de cinq jours sur la base navale de Toulon pour découvrir la marine, faire du tir, du sport et passer le permis côtier pour les volontaires.

Tous ces stagiaires sont encadrés par des réservistes opérationnels issus d'une carrière dans la Marine ou formés directement comme réservistes au profit des centres de préparation militaire marine. L'ensemble de ces réservistes permettent à la marine nationale de rayonner au-delà des façades maritimes où la marine nationale est une évidence.

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE



La Direction Départementale de la Sécurité Publique Isère assure des missions de sécurité publique au service de la population, sur l'agglomération grenobloise et plus particulièrement sur les communes de Grenoble, Saint-Martin-d'Hères, Saint-Martin-le-Vinoux, La Tronche, Fontaine et Echirolles. Elle est également compétente sur les communes de Voiron, Vienne, Pont-Evêque et Bourgoin-Jallieu.

Si la police nationale est compétente sur seulement 2 % du territoire du département, elle gère une population totale de 358 790 habitants, représentant 30 % de la population du département de l'Isère et traite au quotidien 51 % de la délinquance générale.

La DDSP 38 compte 951 personnels répartis entre l'Hôtel de Police de Grenoble, siège de la DDSP (711 effectifs), et les commissariats de Voiron (52 effectifs), Vienne (98 effectifs) et Bourgoin-Jallieu (85 effectifs). Elle est dirigée par Mme Fabienne Lewandowski, Contrôleur Général depuis mars 2020.

En 2021 la lutte contre la délinquance s'est focalisée sur les atteintes aux biens, les atteintes volontaires à l'intégrité des personnes et le trafic de stupéfiants. La lutte contre les stupéfiants est en forte progression grâce à la coordination police douane et gendarmerie.

SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS



Le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) de l'Isère compte 5 150 sapeurs-pompiers (4 330 volontaires et 820 professionnels) et 269 personnels administratifs, techniques et spécialisés.

Ces femmes et ces hommes concourent à la réalisation des missions de prévention, de protection des biens et des personnes et de lutte contre les incendies. Ils travaillent en collaboration avec d'autres professionnels spécialisés, publics ou privés.

Le SDIS est sous l'autorité opérationnel du préfet et sous l'autorité administrative et financière du président du conseil d'administration. Il est dirigé par le chef de Contrôleur général André Benkemoun, directeur départemental et chef de corps.

Le corps des sapeurs-pompiers de l'Isère est composé de professionnels et de volontaires. Ces derniers ont réalisé 80 757 interventions en 2021 et ont pris en charge près de 63 000 personnes, des victimes d'accidents du quotidien, d'accidents de la circulation, d'incendies ou d'expositions à des risques naturels ou technologiques. En Isère, il y a un départ en intervention toutes les 6 minutes 30.

112 casernes de sapeurs-pompiers sont réparties sur le département. L'état-major est à Fontaine, le centre de formation est à La Côte-Saint-André et la plateforme logistique est à Voiron. Le Centre de traitement de l'alerte, qui réceptionne les appels au 18 et au 112, est situé dans le bâtiment de l'état-major.

CADETS DE LA GENDARMERIE



L'Association des Cadets de la Gendarmerie Nationale de l'Isère a été créée le 4 novembre 2002. Les Cadets, âgés de 15 à 21 ans, résidant réglementairement et scolarisés dans le département de l'Isère, bénéficient d'un enseignement « Préparation au concours Gendarmerie » (63 heures de cours), pendant 21 mercredis après-midi (hors vacances scolaires) dans deux lycées isérois, dans le cadre d'un partenariat avec l'Éducation nationale établi en 2006.

Un contrat d'objectif de trois années est passé entre le Rectorat de Grenoble et chacun de ces deux lycées. Les enseignants sont des personnels volontaires et rémunérés par l'Éducation nationale.

Les deux établissements scolaires référents sont : le lycée « Léonard de Vinci » de Villefontaine pour le Nord-Isère depuis 2006, et depuis 2009, le lycée du Grésivaudan de Meylan pour l'agglomération grenobloise.

Les Cadets sont encadrés par des réservistes de la Gendarmerie, lors de trois stages réalisés sous le régime de l'internat au sein de l'École des Pupilles de l'Air et de l'Espace de Montbonnot-Saint-Martin (38330).

CADETS DE LA SÉCURITÉ CIVILE



En Isère, six collèges ont créé une classe de Cadets de la sécurité civile. Depuis 2017, 240 élèves ont reçu cette attestation en Isère et 60 élèves sont impliqués cette année dans ce parcours extra-scolaire.

Tout au long de l'année scolaire, les cadets découvrent différents domaines d'intervention des sapeurs-pompiers et de divers acteurs nationaux de la sécurité civile.

Les élèves valident notamment le module de prévention et secours civique de niveau 1 (PSC1), participent aux cérémonies officielles (par exemple le 11 novembre), contribuent à la sécurité de certaines manifestations sportives scolaires et à d'autres activités liées la sécurité de leur collège.

La formation se déroule tout au long de l'année scolaire et en dehors des heures de classe, comme le samedi matin ou le mercredi après-midi.

Les objectifs principaux sont de favoriser une culture de la sécurité civile, sensibiliser aux comportements de prévention, développer un sens civique chez les jeunes élèves, mais aussi reconnaître les cadets et cadettes comme assistants de sécurité (Assec) lors des exercices d'évacuation ou de confinement (rôle de guide notamment).

Cette expérience enrichissante peut susciter des vocations et favoriser un engagement ultérieur des élèves au sein de la sécurité civile.

SERVICE NATIONAL UNIVERSEL



Le Service National Universel (SNU) s'adresse à tous les jeunes Français, garçons et filles entre 15 et 17 ans. Il comporte un séjour de cohésion et une mission d'intérêt général. Chaque jeune peut ensuite poursuivre une période d'engagement sur la base du volontariat, entre 16 et 25 ans.

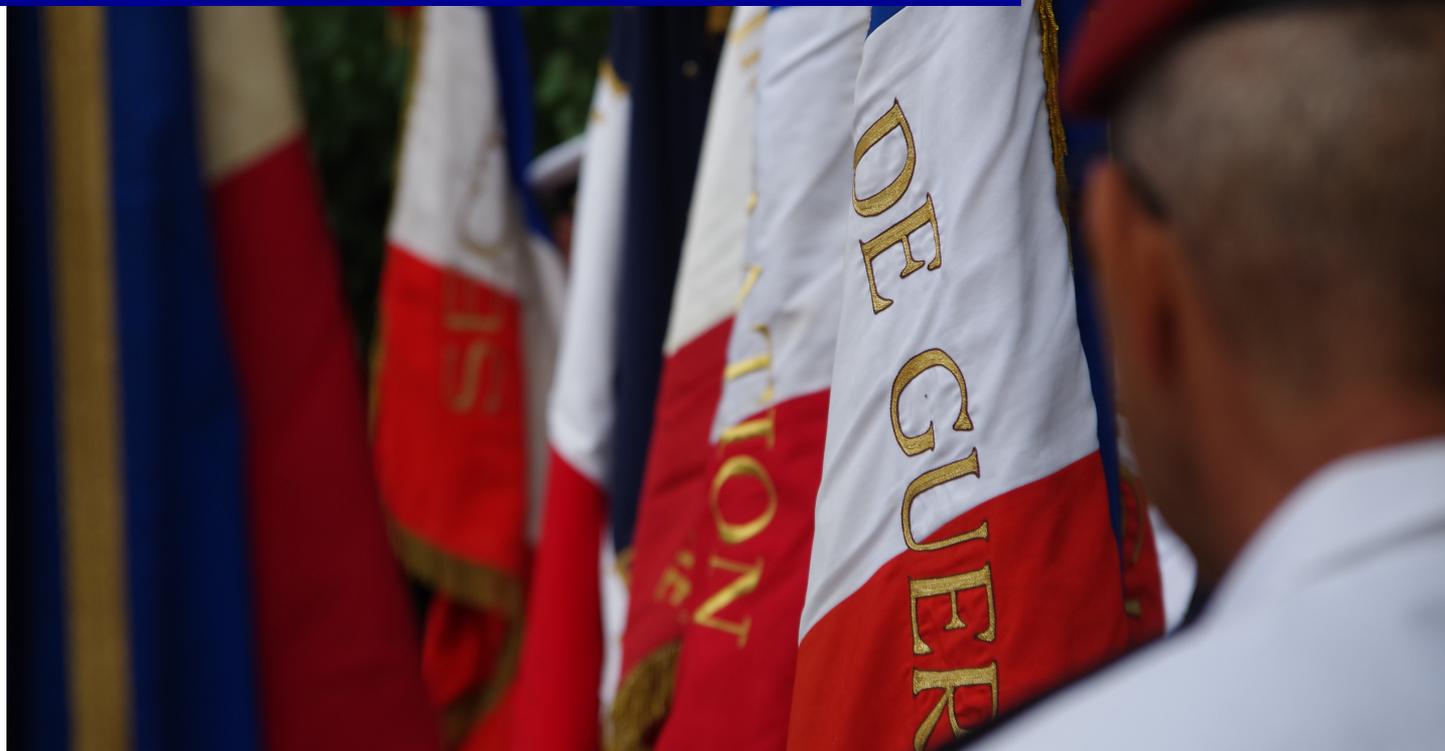
La promotion 2021 comptait 517 jeunes engagés en Isère. Ils sont scolarisés et mènent parallèlement leur action d'engagement citoyen au sein d'une structure associative ou d'un corps d'armée.

Ils réalisent tout d'abord un séjour de cohésion de 12 jours en internat dans un autre département de la région Auvergne Rhône-Alpes.

Ils réalisent ensuite une mission d'intérêt générale parmi neuf domaines (défense et mémoire, sécurité, solidarité, santé, culture, éducation et jeunesse, sport, développement durable et enfin citoyenneté).

Cette mission de 84 heures ou 12 jours est un acte fort pour un jeune lycéen. Il marque son sens de la citoyenneté et de l'intérêt général, son altruisme et sa volonté d'agir pour une société meilleure.

ASSOCIATIONS D'ANCIENS COMBATTANTS



Les associations d'anciens combattants veillent à la sauvegarde de l'honneur des militaires ou personnes civiles ayant pris part à un conflit dans lequel la France a participé. Le département de l'Isère compte plus de soixante-dix associations pour soutenir les vétérans de nos guerres.

Les associations sont regroupées sous l'égide de L'Office national des anciens combattants et victimes de guerre, un établissement public sous tutelle du ministère des Armées. Il accompagne depuis 1916 tous les combattants et les victimes des conflits.

Contact presse

Bureau de la Communication Interministérielle

pref-communication@isere.gouv.fr
12, place de Verdun
38000 Grenoble

Twitter : @Prefet38
Instagram : @prefet38
Facebook : Prefet38



PRÉFET DE L'ISÈRE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Contact presse

Bureau de la Communication Interministérielle

pref-communication@isere.gouv.fr

12, place de Verdun

38000 Grenoble

Twitter : @Prefet38

Instagram : @prefet38

Facebook : Prefet38